

🌐 Stage de pratique accompagnée à l'école 17 de Sofia (Bulgarie) 2021-2022



Le stage est ouvert en priorité aux étudiants de Master 1 mention « premier degré » du 9 au 20 mai 2022.

Contenu du stage :

Ce stage est un stage de découverte « de l'intérieur » d'un autre système éducatif et d'une autre culture. Les étudiants enseigneront en français des disciplines non linguistiques (en particulier les mathématiques) et conduiront des cours de français en langue étrangère dans une ou plusieurs classes (3^{ème} ou 4^{ème} classe, niveau correspondant au cycle 3) de l'école 17 « Damyan Gronev » de Sofia (établissement scolaire bulgare comprenant une école élémentaire, un petit collège et un lycée).

Le stage comprendra :

- l'observation de classes dont le niveau correspond à l'école élémentaire française (de 3 à 11 ans) ;
- la conduite d'une séance pédagogique préparée par l'étudiant avec l'aide du tuteur local (enseignant titulaire de l'Ecole 17) avant son arrivée.
- la découverte du système éducatif bilingue bulgare-français.
- le développement des compétences didactiques dans le domaine de l'enseignement des disciplines non linguistiques.

Les conditions matérielles

Le logement est organisé par l'équipe pédagogique de l'Ecole 17 de Sofia qui vous proposera un hébergement dans une famille d'accueil de la ville.

L'école 17 de Sofia fournira en outre :

- une aide à la réalisation des démarches administratives ;
- un accès aux services de restauration ;
- un suivi et un accompagnement pédagogique ;
- un accès aux ressources nécessaires à la préparation de séquences pédagogiques et à la bonne insertion des participants dans l'établissement.

Nous vous rappelons que tous les frais sont à la charge de l'étudiant, notamment :

- leur nourriture et frais de voyage ;
- leur assurance maladie et les frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- leurs livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût de leur passeport et de leur visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

L'INSPE versera au stagiaire **une aide financière d'un montant de 344 €** à son retour, sur présentation des justificatifs suivants :

- attestation de présence en stage validée par la Directrice de l'école ;
- compte rendu de stage dûment complété (délais de remboursement 2 à 3 mois maximum).

Formalités d'entrée

Les ressortissants de l'Union européenne sont dispensés de visas de court et de long séjour : ils peuvent entrer et séjourner en Bulgarie avec un passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité pour un séjour ne dépassant pas trois mois, sans autre formalité.

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Depuis le 1er janvier 2007, les soins médicaux qui auront été nécessaires lors d'un séjour peuvent être directement pris en charge pour les personnes munies d'une carte européenne d'assurance maladie. Individuelle et nominative, la CEAM doit être demandée avant le départ du voyageur auprès de sa Caisse d'Assurance Maladie.

Tous les étudiants participant au Programme doivent justifier d'une attestation de rapatriement et de responsabilité civile (vie privée) valable sans plafond de remboursement pour l'intégralité de la durée du séjour.

Informations pratiques

La monnaie nationale est le *lev* (au pluriel : *leva*). Le Lev est égal à 0,51€.

Les billets sont en coupures de 1, 2, 5, 10, 20, et 50 *stotinki* et de 1 *lev*.

La carte ISIC prouve le statut d'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions étudiants du monde, dans le domaine des transports, de l'hébergement, de la culture, des loisirs...

☞ **Avant de partir, consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et européennes sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/bulgarie-12216/>**

La candidature :

Les étudiants doivent transmettre leur dossier de candidature accompagné des pièces demandées pour le **15 octobre 2021** à midi (heure de Paris) au plus tard au service des relations internationales et de la recherche de l'INSPE de l'Académie de Bordeaux (Château Bourran, 2ème étage – bureau 201).

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'INSPE de l'Académie de Bordeaux, rubrique « International » « Partir en mobilité »

(<http://www.inspe-bordeaux.fr/partir-en-mobilite>)